

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

ERNST & YOUNG ET AUTRES

MAZARS

ERNST & YOUNG ET AUTRES

1/2 PLACE DES SAISONS - 92400 COURBEVOIE - PARIS LA DEFENSE 1
TEL : +33 (0) 1 46 93 60 00

SAS A CAPITAL VARIABLE

MAZARS

61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH

Siège Social : 12 place des Etats-Unis - 92 120 Montrouge
Société anonyme au capital de 550 000 000 €
RCS Nanterre : 437 667 371

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

ERNST & YOUNG ET AUTRES

MAZARS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH , tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225- 102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle.

**CREDIT AGRICOLE
HOME LOAN SFH**

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2012*

Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations. Nous vous signalons toutefois que votre Société précise dans son rapport de gestion qu'elle n'a pas disposé des informations relatives aux rémunérations et avantages versés par votre actionnaire principal aux mandataires sociaux de votre Société qui sont en même temps salariés de votre actionnaire principal.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 28 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

MAZARS

Valérie MEEUS

Anne VEAUTE

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH

SOCIETE DE FINANCEMENT DE L'HABITAT

Au capital de 550 000 000 euros

12 Place des Etats Unis

92120 MONTROUGE

Arrêté au 31 Décembre 2012

R.C.S. NANTERRE 437 667 371

I. ETATS FINANCIERS

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
HORS BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	5

II. ANNEXES

A - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE	6
B - METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES COMPTABLES	6
1. PRESENTATION DES COMPTES INDIVIDUELS	6
2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN	10
3. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	14
4. ENGAGEMENTS HORS BILAN	16
5. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	18
6. CONSOLIDATION ET INTEGRATION FISCALE	18
7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE	18
8. REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	19
9. IMPLANTATION DANS DES ETATS OU TERRITOIRES N'AYANT PAS CONCLU, AVEC LA FRANCE, DE CONVENTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE EN VUE DE LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET L'EVASION FISCALES PERMETTANT L'ACCES AUX RENSEIGNEMENTS BANCAIRES	19
10. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	19
11. VARIATION DU CAPITAL	20

<<<<<<< ----- >>>>>>>>>
<<<<<< ----- >>>>>>>
<<<<<>>>>>>>

Annexe	BILAN ACTIF (en Euros)	31/12/2012	31/12/2011
	Caisse, banques centrales, C.C.P.	0	0
	Effets publics & valeurs assimilées	0	0
2.1.1	Créances sur les établissements de crédit	27 711 730 007	23 135 369 367
	Créances sur la clientèle	0	0
	Affacturage	0	0
	Obligations & autres titres à revenu fixe	0	0
	Actions & autres titres à revenu variable	0	0
	Participations et autres titres détenus à long terme	0	0
	Parts dans les entreprises liées	0	0
	Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0
	Location simple	0	0
	Immobilisations incorporelles	0	0
	Immobilisations corporelles	0	0
	Capital souscrit non versé	0	0
	Actions propres	0	0
2.2.1	Autres actifs	1 418 443	230 222
2.2.1	Comptes de régularisation	101 556 392	100 315 462
	TOTAL DE L'ACTIF	27 814 704 842	23 235 915 050

Annexe	BILAN PASSIF (en Euros)	31/12/2012	31/12/2011
	Banques centrales, C.C.P.	0	0
	Dettes envers les établissements de crédit	0	0
	Opérations avec la clientèle	0	0
2.1.2	Dettes représentées par un titre	27 154 296 884	22 580 915 999
2.2.2	Autres passifs	404 568	1 461 573
2.2.2	Comptes de régularisation	76 175 902	68 796 633
	Provisions	0	0
2.2.3	Dettes subordonnées	30 022 717	30 035 833
	Fonds pour Risques Bancaires Généraux	0	0
11	Capitaux propres hors FRBG (+/-)	553 804 771	554 705 011
	Capital souscrit	550 000 000	550 000 000
	Primes d'émission	0	0
	Réserves	297 293	189 673
	Ecart de réévaluation	0	0
	Provisions réglementées et subventions d'invest	0	0
	Report à nouveau (+/-)	2 372 718	2 362 928
	Résultat en instance d'affectation (+/-)	0	0
	Résultat de l'exercice (+/-)	1 134 760	2 152 411
	TOTAL DU PASSIF	27 814 704 842	23 235 915 050

Annexe	HORS BILAN (en Euros)	31/12/2012	31/12/2011
	<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
4.2	ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	134 837 281 036	
4.1	AUTRES ENGAGEMENTS	38 451 447 081	35 231 093 280

Annexe	COMPTE DE RESULTAT (en Euros)	31/12/2012	31/12/2011
3.1.1	+ Intérêts & produits assimilés	791 739 159	536 633 435
3.1.2	- Intérêts & charges assimilées	(790 646 556)	(533 580 331)
	+ Revenus des titres à revenu variable	0	0
3.1.3	+ Commissions (produits)	15 542 552	14 394 192
3.1.3	- Commissions (charges)	(145 940)	(299 649)
	+/- Gains / pertes sur opérations du portefeuille de négociation	(12)	(864)
	+/- Gains / pertes sur opérations du portefeuille de placement	0	0
3.1.4	+ Autres produits d'exploitation bancaire	10 677 143	25 102 488
3.1.4	- Autres charges d'exploitation bancaire	(20 516 517)	(32 139 595)
	PRODUIT NET BANCAIRE	6 649 829	10 109 676
3.2.1	- Charges générales d'exploitation	(5 128 211)	(6 585 225)
	- Dotation aux amortissements et provisions sur immobilisations	0	0
	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 521 618	3 524 452
	+/- Coût du risque	0	0
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 521 618	3 524 452
	+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 521 618	3 524 452
	+/- Résultat exceptionnel	0	0
	- Impôt sur les bénéfices	(386 858)	(1 372 041)
	+/- Dotations / reprises du FRBG et des provisions règlementées	0	0
	RESULTAT NET	1 134 760	2 152 411

II. ANNEXES

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH (CAHL SFH) est une société de financement de l'habitat régie par le Livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a été agréée en qualité d'établissement de crédit – société de financement de l'habitat en mars 2011. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

A - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a réalisé au cours de l'année 2012 12 émissions d'obligations pour un montant total de EUR 3 988,9 millions et CHF 600 millions.

B - METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES COMPTABLES

La présentation des états financiers de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié.

1. PRESENTATION DES COMPTES INDIVIDUELS

1.1 Créances et dettes

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nette, c'est-à-dire à la valeur nominale minorée des décotes et majorées des primes.

Ces décotes et primes sont amorties linéairement sur la durée de la créance ; l'amortissement est inscrit en produit d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les décotes et primes sont amorties linéairement sur la durée de la dette ; l'amortissement est inscrit en charge d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat.

Les créances et dettes sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée résiduelle et la nature des concours : créances / dettes à vue et créances / dettes à terme.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts courus sur les dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan.

Au 31 décembre 2012, CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH n'a constaté aucune dépréciation de ses créances.

1.2 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont enregistrées pour leur valeur nominale. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat.

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés et figurent au bilan dans les comptes de régularisation actif quand il s'agit de décote, passif quand il s'agit de prime.

L'amortissement de ces primes figure dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat, dans le poste Intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à la date de clôture constituent des dettes rattachées au compte de dettes représentées par des titres en contrepartie du compte de résultat.

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH applique également la méthode d'étalement linéaire des frais d'emprunts dans ses comptes individuels.

Les frais d'émission sont enregistrés en Charges d'exploitation bancaire puis transférés au bilan en Compte de régularisation actif.

L'amortissement de ces frais figure dans la rubrique « Autres charges d'exploitation bancaire » du compte de résultat.

1.3 Provisions

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH applique le règlement du Comité de la Règlementation Comptable n°2000-06 sur les passifs concernant la comptabilisation et l'évaluation des provisions entrant dans le champ d'application de ce règlement.

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

Aucune provision n'est constatée à ce jour dans les comptes de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH.

1.4 Opérations en devises

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de change constaté à la date antérieure la plus proche.

Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction. Les charges et produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de change à la date d'arrêté.

Dans le cadre de l'application du règlement CRBF 89-01, CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a mis en place une comptabilité multidevises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

Les écarts de change constatés lors de la réévaluation des positions de change, de chaque devise, au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté sont comptabilisés en compte de résultat.

Les conditions des prêts octroyés à Crédit Agricole S.A. étant identiques à celles des émissions réalisées en devises (devise, nominal, taux et maturité), ces opérations ne génèrent pas de position de change au bilan.

1.5 Opérations sur les Instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements CRB 88-02 et 90-15 modifiés et de l'instruction 94-04 modifiée de l'Autorité de contrôle prudentiel.

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits au hors bilan pour la valeur nominale des contrats : ce montant représente le volume des opérations en cours.

Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie.

Suite à la dégradation de la notation de Crédit Agricole S.A par une agence de notation en date du 14 décembre 2011, Crédit Agricole Home Loan SFH a mis en place 3 séries de swaps de taux et de devises.

Ces séries de swaps se décomposent de la manière suivante :

- une série de swaps sur le portefeuille de prêts immobiliers apportés en collatéral à la SFH (*Cover Pool swap*) ; la maturité de ces swaps est adossée à celle des prêts immobiliers apportés en collatéral
- une série constituée de swaps sur chacune des émissions réalisées par la SFH (*Issue swap*) ; la maturité de ces swaps est adossée à celle des émissions réalisées par la SFH
- une série de swaps, miroir des deux séries précédentes, (*Borrower Swap*) permettant d'annuler les effets des swaps précédents tant que Crédit Agricole S.A. est en mesure d'honorer ses obligations au titre des prêts octroyés par la SFH et que le collatéral de prêts immobiliers n'est pas effectivement transféré à l'actif de la SFH ; la maturité de ces swaps est adossée à celle des swaps dont ils annulent les effets.

Les 3 séries de swaps sont des instruments de gré à gré classés en « autres que de couverture ».

L'ensemble constitué par les swaps « *Cover pool swap* », « *Issue swap* » et « *Borrower swap* » constitue un ensemble homogène, compte-tenu de la sensibilité à peu près stable de l'ensemble. La juste valeur de cet ensemble est nulle.

Le notionnel du « *Cover pool swap* » et des « *Issue swap* » s'élève à 62 902 625 K€ au 31/12/2012 ; le notionnel des « *Borrower swap* » s'élève au 31/12/2012 à 62 902 625 K€.

Quant aux swaps de devises, le montant des devises à recevoir est de 2 337 583 K€ contre 2 178 433 K€ à livrer. Le montant des « *Borrower swap* de devises » à recevoir s'élève à 2 178 433 k€ contre 2 337 583 K€ de devises à livrer.

L'impact sur le résultat net du Crédit Agricole Home Loan SFH est nul au 31 décembre 2012.

1.6 Impôts sur les bénéfices

Seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, minoré éventuellement des crédits d'impôt. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,30 % ainsi que la contribution exceptionnelle de 5 %.

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a signé avec Crédit Agricole S.A. une convention d'intégration fiscale. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

2 INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

2.1 Activité principale

2.1.1 Créances sur les établissements de crédit

	≤ 3mois	> 3mois ≤ 1an	>1 an \ ≤ 5ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	31/12/2012	31/12/2011
Comptes et prêts :	3 383 492 284	250 000 000	14 064 687 336	9 470 207 627	27 168 387 247	543 342 760	27 711 730 007	23 135 369 367
· à vue	553 544 644				553 544 644	0	553 544 644	7 536 334
· à terme	2 829 947 640	250 000 000	14 064 687 336	9 470 207 627	26 614 842 602	543 342 760	27 158 185 362	23 127 833 032
Valeurs reçues en pension					0		0	
Titres reçus en pension livrée					0		0	
Prêts subordonnés					0		0	
Total	3 383 492 284	250 000 000	14 064 687 336	9 470 207 627	27 168 387 247	543 342 760	27 711 730 007	23 135 369 367
Dépréciations							0	0
VALEURS NETTES AU BILAN							27 711 730 007	23 135 369 367

Les comptes à terme d'une durée inférieure à 3 mois représentent pour un montant de 30 000 K€, le placement de l'emprunt subordonné à terme, pour le reste il s'agit des prêts accordés à Crédit Agricole SA arrivant à échéance.

Les autres créances à terme sont des prêts accordés à Crédit Agricole S.A. dans le cadre de l'activité de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH.

Ces créances sont enregistrées en principal, augmentées des surcotes ou diminuées des primes d'émission négatives nettes d'amortissements.

2.1.2 Dettes représentées par un titre

ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	≤ 3mois	> 3mois ≤ 1an	>1 an \ ≤ 5ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	31/12/2012	31/12/2011
Autres emprunts obligataires	2 800 000 000	250 000 000	14 069 237 325	9 491 745 200	26 610 982 525	543 314 359	27 154 296 884	22 580 915 999
· Valeur brute	2 800 000 000	250 000 000	14 069 237 325	9 491 745 200	26 610 982 525	543 314 359	27 154 296 884	22 580 915 999
Total	2 800 000 000	250 000 000	14 069 237 325	9 491 745 200	26 610 982 525	543 314 359	27 154 296 884	22 580 915 999
VALEURS AUBILAN							27 154 296 884	22 580 915 999

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH

31/12/2012

Emprunts obligataires (contre valeur €)

ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	31/12/2012				31/12/2011
	≤1an	>1an ≤5 ans	>5ans	Encours	Encours
Euro	3 050 000 000	12 063 000 000	9 160 400 000	24 273 400 000	20 284 500 000
<i>Taux fixe</i>	2 250 000 000	11 775 000 000	9 110 400 000	23 135 400 000	19 146 500 000
<i>Taux variable</i>	800 000 000	288 000 000	50 000 000	1 138 000 000	1 138 000 000
Dollar	-	1 364 256 000	-	1 364 256 000	1 391 142 600
<i>Taux fixe</i>				-	
<i>Taux variable</i>		1 364 256 000		1 364 256 000	1 391 142 600
Franc Suisse	-	641 981 325	331 345 200	973 326 525	473 017 425
<i>Taux fixe</i>		476 308 725	165 672 600	641 981 325	473 017 425
<i>Taux variable</i>		165 672 600	165 672 600	331 345 200	
Total principal	3 050 000 000	14 069 237 325	9 491 745 200	26 610 982 525	22 148 660 025
<i>Taux fixe</i>	2 250 000 000	12 251 308 725	9 276 072 600	23 777 381 325	19 619 517 425
<i>Taux variable</i>	800 000 000	1 817 928 600	215 672 600	2 833 601 200	2 529 142 600
Dettes rattachées				543 314 359	432 255 974
VALEUR AU BILAN	3 050 000 000	14 069 237 325	9 491 745 200	27 154 296 884	22 580 915 999

2.2 Autres comptes de bilan

2.2.1 Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/2012	31/12/2011
Autres actifs	1 418 443	230 222
<i>Acomptes Autres impôts (CVAE)</i>	38 529	10 678
<i>Dépôts de garantie BDF</i>	24 000	20 000
<i>Acomptes Impôts sur les stés (Intégrat. Fiscale)</i>	1 355 914	199 544
Comptes de régularisation actif	101 556 392	100 315 462
<i>Primes d'émission des titres à revenu fixe</i>	63 037 450	62 601 941
<i>Frais d'émission des emprunts</i>	38 487 297	37 686 659
<i>Charges Constatées d'av. Divers Fonctionnement</i>	31 645	26 861
Total	102 974 835	100 545 684

2.2.2 Comptes de régularisation et passifs divers

	31/12/2012	31/12/2011
Autres passifs	404 568	1 461 573
<i>Fournisseurs</i>	16 338	0
<i>Impôts et taxes</i>	388 230	1 461 573
Comptes de régularisation passif	76 175 902	68 796 633
<i>Commissions Octroi de crédit</i>	38 727 877	37 958 723
<i>Prime d'émission</i>	36 897 527	29 208 570
<i>Autres services extérieurs</i>	5 418	108 470
<i>Honoraires</i>	430 581	973 032
<i>Autres frais de publicité</i>	892	
<i>Charges diverses d'exploitation bancaire</i>	545	4 545
<i>TVA sur factures non parvenues</i>	6 665	20 727
<i>Charges diverses sociales et fiscales</i>	106 397	522 566
Total	76 580 470	70 258 206

2.2.3 Dettes subordonnées

	31/12/2012	31/12/2011
Titres subordonnés remboursables	30 022 717	30 035 833
<i>Principal</i>	30 000 000	30 000 000
<i>Dettes rattachées</i>	22 717	35 833
Total	30 022 717	30 035 833

Cet emprunt subordonné à terme a été souscrit en 2007 en euros auprès de la succursale de Londres de Crédit Agricole S.A. pour une durée de 10 ans et porte intérêts à taux variable.

Il répond à l'article 4(d) du règlement 90-02 du 23 février 1990 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et est classé parmi les fonds propres de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH.

L'emprunteur a le droit de rembourser tout ou partie de cet emprunt subordonné sur son initiative à toute date de paiement d'intérêts à compter du 12/11/2012, sous réserve de l'accord préalable du Secrétariat Général de l'ACP.

3 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT**3.1 Produit net bancaire****3.1.1 Intérêts et produits assimilés**

	31/12/2012	31/12/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit	791 739 159	536 633 435
Total	791 739 159	536 633 435

3.1.2 Intérêts et charges assimilées

	31/12/2012	31/12/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit	(445 534)	(609 453)
Sur obligations et titres à revenu fixe	(790 201 022)	(532 970 879)
Total	(790 646 556)	(533 580 331)

3.1.3 Commissions

Dans ce poste, figurent, en produits, les commissions relatives aux prêts accordés à Crédit Agricole S.A. :

- Commission de gestion de financement,
- Commission d'octroi de crédit étalée linéairement sur la durée de vie des prêts.

Figurent, en charges, les commissions sur titres émis :

- frais de teneur de titres et d'agent payeur,
- frais d'agent de sûretés et d'agents fiscaux notamment.

3.1.4 Autres Produits et Charges d'exploitation bancaire

Dans ce poste, figurent, en charges, les commissions de placement relatives aux émissions d'emprunts obligataires.

Ces commissions ont été d'abord comptabilisées en Charges d'exploitation bancaire, puis transférées au bilan via le poste Produits d'exploitation bancaire.

Ces commissions sont étalées linéairement sur la durée de vie des émissions.

3.2 Charges d'exploitation

3.2.1 Charges générales d'exploitation

	31/12/2012	31/12/2011
Impôts et taxes	(245 059)	(622 937)
Honoraires	(1 755 422)	(3 193 582)
Etudes et Recherches	(77 740)	
Rémunérations d'intermédiaires	0	(822)
Redevances	(6 263)	(6 141)
Services extérieurs : refacturation Crédit Agricole S.A.	(3 369 580)	(2 736 959)
Services extérieurs (facturés et payés)	(34 960)	(24 784)
Autres Produits et charges d'exploitation non bancaires	360 813	(0)
Total	(5 128 211)	(6 585 225)

Le montant des autres produits et charges d'exploitation non bancaires correspond pour la somme de 360 811 € au changement de calcul de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés. Ce changement de législation est intervenu après l'arrêté 2011 (Circulaire n° DSS/5D/2012/83 du 21 février 2012).

3.2.2 Frais de personnel

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH n'emploie pas de personnel.

4 INFORMATION SUR LES POSTES DU HORS BILAN**4.1 Autres Engagements**

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH reçoit des créances de sociétés faisant partie du groupe Crédit Agricole (Caisses Régionales et LCL), en garantie des prêts accordés à Crédit Agricole S.A.

Ces créances sont enregistrées en hors bilan au compte « Autres valeurs reçues en garantie » pour un montant d'EUR. 38 451 447 081 au 31 décembre 2012 contre EUR. 35 231 093 280 au 31 décembre 2011.

4.2 Opérations sur les Instruments financiers à terme**4.2.1 Opérations de change en devises**

	31/12/2012		31/12/2011	
	À recevoir	À livrer	À recevoir	À livrer
Opérations de change au comptant	0	0	0	0
Devises				
Euros				
Opérations de change à terme	4 516 015 167	4 516 015 167	0	0
Devises	2 337 582 525	2 337 582 525		
Euros	2 178 432 642	2 178 432 642		
Prêts et emprunts en devises				
TOTAL	4 516 015 167	4 516 015 167	0	0

4.2.2 Opérations sur les swaps de taux

	31/12/2012			31/12/2011
	Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total	Total
Opérations fermes	0	125 805 250 703	125 805 250 703	0
Opérations sur marchés organisés (1)	0	0	0	0
Contrats à terme de taux d'intérêt			0	
Contrats à terme de change			0	
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers			0	
Autres contrats à terme			0	
Opérations de gré à gré (1)	0	125 805 250 703	125 805 250 703	0
Swaps de taux d'intérêt	0	125 805 250 703	125 805 250 703	
Autres contrats à terme de taux d'intérêt			0	
Contrats à terme de change			0	
FRA			0	
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers			0	
Autres contrats à terme			0	
Opérations conditionnelles	0	0	0	0
Opérations sur marchés organisés	0	0	0	0
Instruments de taux d'intérêt à terme				
Achetés			0	
Vendus			0	
Instruments sur action et indices boursiers à terme				
Achetés			0	
Vendus			0	
Instruments de taux de change à terme				
Achetés			0	
Vendus			0	
Opérations de gré à gré	0	0	0	0
Options de swap de taux				
Achetés			0	
Vendus			0	
Instruments de taux d'intérêts à terme				
Achetés			0	
Vendus			0	
Instruments de taux de change à terme				
Achetés			0	
Vendus			0	
Instruments sur actions et indices boursiers à terme				
Achetés			0	
Vendus			0	
Autres instruments à terme conditionnels				
Achetés			0	
Vendus			0	
Dérivés de crédit	0	0	0	0
Contrats de dérivés de crédit				
Achetés			0	
Vendus			0	
TOTAL	0	125 805 250 703	125 805 250 703	0

(1) Les montants indiqués sur les opérations fermes doivent correspondre au cumul des positions prêteuses et emprunteuses (swaps de taux et options de swap de taux), ou au cumul des achats et ventes de contrats (autres contrats).

Le notionnel du « Cover pool swap » et des « Issue swap » s'élève à 62 902 625 K€ au 31/12/2012 ; le notionnel des « Borrower swap » s'élève au 31/12/2012 à 62 902 625 K€.

Les soultes des swaps sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés et figurent au bilan dans les comptes de régularisation.

L'amortissement de ces soultes est dans la rubrique « Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de négociation » du compte de résultat.

Pour les swaps mis en place au 23 janvier 2012 (délai d'un mois entre la dégradation de la notation et la mise en place des swaps) portant sur des émissions antérieures à cette date, la

soulte a été comptabilisée en totalité en compte de résultat, dans la rubrique « Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de négociation ».

Compte tenu des « Borrower swaps » qui viennent annuler les « Cover pool swap » et les « issue swaps », le montant net figurant en compte de régularisation est nul.

4.2.3 Opérations sur Instruments financiers : Encours notionnels par durée résiduelle

	Total 31/12/2012			dont opérations effectuées de gré à gré			dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	≤ 1an	de 1à 5 ans	> 5 ans	≤ 1an	de 1à 5 ans	> 5 ans	≤ 1an	de 1à 5 ans	> 5 ans
Futures	0	0	0						
Options de change	0	0	0						
Options de taux	0	0	0						
Opérations fermes en devise sur marchés organisés	0	0	0						
F.R.A.	0	0	0						
Swaps de taux d'intérêt	83 358 450 703	24 126 000 000	18 320 800 000	83 358 450 703	24 126 000 000	18 320 800 000			
Caps, Floors, Collars	0	0	0						
Forward taux	0	0	0						
Opérations fermes sur actions et indices	0	0	0						
Opérations conditionnelles sur actions et indices	0	0	0						
Dérivés sur actions, indices boursiers et métaux précieux	0	0	0						
Sous total	83 358 450 703	24 126 000 000	18 320 800 000	83 358 450 703	24 126 000 000	18 320 800 000	0	0	0
Swaps de devises	0	7 705 659 827	1 326 370 506		7 705 659 827	1 326 370 506			
Opérations de change à terme	0	0	0						
Sous total	0	7 705 659 827	1 326 370 506	0	7 705 659 827	1 326 370 506	0	0	0
TOTAL	83 358 450 703	31 831 659 827	19 647 170 506	83 358 450 703	31 831 659 827	19 647 170 506	0	0	0

5 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH ne possède ni filiale ni participation.

6 CONSOLIDATION ET INTEGRATION FISCALE

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH est consolidée par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Crédit Agricole S.A.

En conséquence, l'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans le document de référence de Groupe Crédit Agricole S.A.

La société est entrée le 01 janvier 2008 dans le groupe d'intégration fiscale formé par Crédit Agricole S.A.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés est déterminé par CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant ainsi calculé est dû à la société mère Crédit Agricole S.A.

7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement intervenu après la clôture et ayant une incidence sur les comptes de l'exercice n'a été constaté.

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a réalisé une nouvelle émission entre le 1^{er} janvier et le 20 mars 2013 :

- le 11 mars 2013 une émission d'obligations d'un montant nominal de EUR 1 250 millions ;

8 REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres des organes d'administration et de direction ne perçoivent aucune rémunération de CAHL SFH.

Aucune avance ni crédit ne leur a été consenti au 31 Décembre 2012.

9 IMPLANTATION DANS DES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIFS

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH ne détient aucune implantation directe ou indirecte dans un état ou un territoire non coopératif au sens de l'article 238-0 A du Code général des impôts.

10 ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

POSTES	DESIGNATION DE L'ENTITE LIEE	Montant
Bilan		
<i>ACTIF</i>		
Créances sur les établissements de crédit	Crédit Agricole S.A.	27 711 730 007
Autres Actifs	Crédit Agricole S.A.	1 355 914
<i>PASSIF</i>		
Autres Passifs	Crédit Agricole S.A.	386 858
Compte de régularisation	Crédit Agricole S.A.	38 728 422
Dettes subordonnées	Crédit Agricole S.A.	30 022 717
Compte de résultat		
<i>CHARGES</i>		
Charges bancaires	Crédit Agricole S.A.	445 534
Commissions	Crédit Agricole S.A.	19
Commissions	CACEIS Corporate Trust	54 813
Commissions	CACEIS Bank Luxembourg	1 380
Autres charges d'exploitation bancaire	Crédit Agricole S.A.	3 268
Charges générales d'exploitation	Crédit Agricole S.A.	3 369 580
Impôt sur les bénéfices	Crédit Agricole S.A.	386 858
<i>PRODUITS</i>		
Commissions s/comptes et prêts	Crédit Agricole S.A.	15 542 552
Produits bancaires	Crédit Agricole S.A.	791 739 159
Hors Bilan		
Autres valeurs reçues en garantie	Caisses régionales et LCL	38 451 447 081

11 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes et réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées et subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 Décembre 2010	70 000 000	177 917	2 139 557	0	235 128	72 552 601
Dividendes versés au titre de 2010						0
Variation de capital	480 000 000					480 000 000
Variation des primes et réserves						0
Affectation du résultat social 2010		11 756	223 372		(235 128)	0
Résultat de l'exercice 2011					2 152 411	2 152 411
Autres variations						0
Solde au 31 Décembre 2011	550 000 000	189 673	2 362 928	0	2 152 411	554 705 011
Dividendes versés au titre de 2011					(2 035 000)	(2 035 000)
Variation de capital						0
Variation des primes et réserves						0
Affectation du résultat social 2011		107 621	9 790		(117 411)	0
Résultat au 31 Décembre 2012					1 134 760	1 134 760
Autres variations						0
Solde au 31 Décembre 2012	550 000 000	297 293	2 372 718	0	1 134 760	553 804 771

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH est détenue à 100 % par Crédit Agricole S.A.

Le capital social est fixé à 550 000 000 €, divisé en 55 000 000 actions de 10 € entièrement libérées.